



Document d'information – Rail

mars 2010

Collisions entre trains de voyageurs et véhicules

Le problème

Le risque que des trains de voyageurs aient des collisions avec des véhicules demeure trop élevé dans les couloirs ferroviaires achalandés.

Contexte

Chaque jour, des automobiles et des camions franchissent régulièrement les 20 000 passages à niveau du Canada¹. Tout se passe habituellement sans problème, mais 380 fois dans les 15 dernières années – en moyenne une fois toutes les deux semaines – il y a eu un problème, et 106 Canadiens ont perdu la vie lorsque leur véhicule a été heurté par un train de voyageurs. Les panneaux d'avertissement sont le premier moyen de protection aux passages à niveau publics et privés; ils aident à réduire le risque en sensibilisant les automobilistes à la possibilité de l'approche de trains. Environ le tiers² des passages à niveau publics sont aussi dotés de feux clignotants, d'une cloche et de barrières. Pourtant, malgré ces dispositifs de signalisation, il continue de se produire des collisions entre véhicules et trains de voyageurs.

En 1993, avant d'autoriser une augmentation de la vitesse des trains de 95 mi/h à 100 mi/h dans le couloir Québec-Windsor, Transports Canada a procédé à des évaluations de la sécurité afin de repérer les passages à niveau qui devaient être améliorés. Ces évaluations datent de presque 20 ans. Elles ne tiennent plus compte des risques actuels, non plus que des risques émergents. Il est d'autant plus urgent d'agir qu'on envisage l'ajout d'une troisième voie sur des parties du couloir achalandé entre Montréal et Toronto.

Solution

Après l'enquête sur une collision survenue en 2008 entre un train de voyageurs et un tracteur à semi-remorque immobilisé, le BST a préconisé des panneaux d'avertissement plus clairs aux abords abrupts des passages à niveau, notant du reste que la conception et la disposition de ces panneaux n'étaient pas uniformisées³. Cette recommandation était la sixième que le BST formulait depuis 1999 au sujet des dangers entourant les véhicules qui franchissent des passages à niveau dans les couloirs achalandés⁴. La population du Canada a augmenté, et le trafic ferroviaire dans les localités situées le long des couloirs ferroviaires achalandés a également augmenté. L'amélioration de la conception et de la disposition de la signalisation n'est qu'un début. De nouveaux renseignements découlant d'évaluations de la sécurité sont nécessaires afin de réduire les risques de collision aux passages à niveau.

- Transports Canada et les compagnies ferroviaires doivent mener des évaluations de sécurité pour repérer les passages à niveau à haut risque le long des itinéraires achalandés de trains de voyageurs et prendre les mesures nécessaires à l'amélioration de la sécurité.

Notre mission

Le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) est un organisme indépendant qui améliore la sécurité des transports en menant des enquêtes sur les accidents de transport maritime, par pipeline, ferroviaire et aérien, et en communiquant les résultats aux Canadiens et aux Canadiennes.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web du BST à l'adresse www.bst-tsb.gc.ca ou communiquer avec la Direction des communications du BST par téléphone au 819-994-8053 ou par courriel à l'adresse communications@bst-tsb.gc.ca.

¹ Source : Transports Canada (nombre approximatif de passages à niveau sous réglementation fédérale)

² Source : Transports Canada (des dispositifs automatiques se trouvent à 5703 des passages à niveau publics)

³ Rapport d'enquête R08T0158 du BST

⁴ Cinq recommandations supplémentaires se trouvent dans les rapports d'enquête R99T0298 et R07D0111 du BST